

Exigences linguistiques pour l'admission à la FTE

Tout candidat à l'admission qui n'aura pas obtenu un diplôme collégial dans un établissement francophone devra se soumettre au test de français international (TFI, <https://www.ets.org/tfi>, https://www.ets.org/tfi/registration/public_test_centers_canada/) et réussir ce test avec un résultat d'au moins **785 sur 990** pour une admission au premier cycle, et d'au moins **850 sur 990** pour une admission au second cycle OU fournir des preuves suffisantes de sa compétence en français. Ce sera de la responsabilité de l'étudiant de passer ce test et de transmettre les résultats à la FTE.

Pour les personnes désirant intégrer la FTE pour les diplômes du premier cycle (Certificat, B.Th) :

- **Si le candidat obtient un résultat inférieur à 605**, sa candidature sera **refusée**. Il se devra de repasser ce test en obtenant un résultat suffisant (785-990) afin de pouvoir être accepté lors de son inscription.
- **Si le candidat obtient un résultat entre 605 et 780**, sa candidature sera acceptée sous condition : Il devra s'inscrire au cours de « **Français écrit 2** » (<https://admission.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/FRA-1958G/>) et au cours « **Rédiger en Français** » (<https://admission.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/fra-1970d/>). Ces cours devront être validés durant **la première année**. L'étudiant devra fournir au registrariat un justificatif de la validation de ces cours. Ces justificatifs lui seront demandés s'il désire continuer à étudier au sein de la FTE après la première année.

Pour les personnes désirant intégrer la FTE pour les diplômes du second cycle (M.A., M.Div, M.Th) :

- **Si le candidat obtient un résultat inférieur à 745**, sa candidature sera **refusée**. Il se devra de repasser ce test en obtenant un résultat suffisant (**850-990**) afin de pouvoir être accepté lors de son inscription.
- **Si le candidat obtient un résultat entre 750 et 845**, sa candidature sera acceptée sous condition : Il devra s'inscrire au cours de « **Français écrit 2** » (<https://admission.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/FRA-1958G/>) et au cours

« **Rédiger en Français** » (<https://admission.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/fra-1970d/>). Ces cours devront être validés durant **la première année**. L'étudiant devra fournir au registrariat un justificatif de la validation de ces cours. Ces justificatifs lui seront demandés s'il désire continuer à étudier au sein de la FTE après la première année.

Ensuite, chaque candidat à l'admission se devra de posséder **les compétences rédactionnelles** suffisantes pour être accepté (premier **et** second cycle) :

- Si le candidat n'a pas obtenu de diplôme collégial ou universitaire francophone désire écrire ses devoirs en langue française, il se devra de passer **l'examen du SEL « version B »** (<https://www.telug.ca/institut-jacques-couture/services/sel/offre/SEL02FE-B/>)
- Si le candidat n'a pas obtenu de diplôme collégial ou universitaire anglophone désire écrire ses devoirs en langue anglaise, il se devra de passer l'examen du TOEFL (<https://www.etsglobal.org/fr/fr/test-type-family/test-toefl-ibt>). Le candidat devra obtenir un score total minimal de 84 % , et il ne devra pas avoir eu moins de 21% pour chacun des tests composant le TOEFL (lecture, écoute, conversation et rédaction).

L'étudiant devra fournir au registrariat un justificatif de la validation de son test pour pouvoir être admis à la FTE.